



N° 10 – novembre 2024

Le gouvernement nous déclare la guerre. Mobilisation !

Au sein du gouvernement de Michel Barnier, le poste de ministre de la Fonction publique a été confié à Guillaume Kasbarian. Diplômé d'une école de commerce, ce dernier a effectué sa carrière au sein de cabinets de conseil, avant d'être élu député macroniste. Libéral revendiqué, il a salué avec enthousiasme la nomination d'Elon Musk à la tête d'un ministère de l'efficacité gouvernementale aux États-Unis d'Amérique. La mission confiée à Musk est pourtant terrifiante : diminuer de près d'un tiers les dépenses publiques en liquidant des pans entiers des services publics et de la protection sociale.

Comme Donald Trump, le gouvernement français veut « débureaucratiser » la fonction publique. Derrière ce vocabulaire, il y a la volonté de détruire des postes. De façon démagogique, le gouvernement oppose les « fonctionnaires au contact du public » et les autres, qui seraient moins utiles, et n'auraient donc pas vocation à être tous remplacés lorsqu'ils partent à la retraite. Guillaume Kasbarian a fait savoir que le projet de réforme de son prédécesseur, Stanislas Guérini, n'était pas abandonné. Ce projet de réforme cherche notamment à faciliter le licenciement des fonctionnaires et à développer la rémunération « au mérite ».

Le gouvernement a fini par dévoiler ses intentions immédiates :

- Passage à 3 jours de carence au nom de l'égalité avec les salariés du privé (pseudo-égalité, puisque les jours de carence dans le privé sont souvent pris en charge par les employeurs)
- Rémunération à 90 % (au lieu de 100 %) des agents de la fonction publique en arrêt maladie
- Non-versement de la GIPA en 2024 (garantie individuelle de pouvoir d'achat)
- Gel du point d'indice jusqu'à nouvel ordre

Rendre les fonctionnaires malades responsables de leur maladie et les en punir, voilà donc la riche idée : la haine du service public a de beaux jours devant elle !

Dans le même temps, les plans de licenciement se multiplient (Auchan, Michelin...) et le gouvernement s'apprête à démanteler Fret SNCF.

L'heure est donc à la mobilisation : une fenêtre de tir s'ouvre au mois de décembre pour mettre en échec le gouvernement dans son offensive contre le monde du travail. Une journée d'action est prévue dans la fonction publique le 5 décembre, une journée de mobilisation contre les plans de licenciement le 12 décembre, et une grève reconductible à la SNCF à partir du 11 décembre.

Pour en savoir plus, nous relayons [ici l'appel de Solidaires](#).

Nous devons tirer toutes les leçons de l'échec des mobilisations passées. Pour vaincre le gouvernement, les journées d'action dispersées ne suffiront pas : il faut un mouvement interprofessionnel puissant qui se donne les moyens de bloquer le pays.

Pas de GIPA en 2024 !

La Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) a pour but de compenser la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires dont la rémunération a

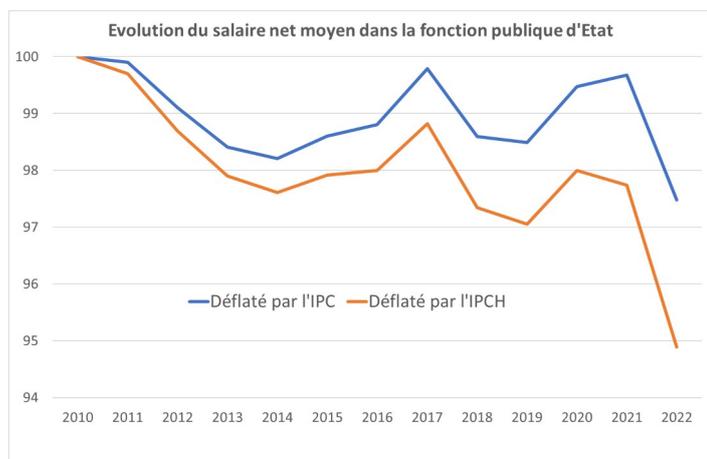
peu augmenté au cours des 4 dernières années. Le gouvernement a décidé de ne pas la verser pour 2024 et ne s'est pas engagé pour l'avenir.

La GIPA permet aux fonctionnaires de percevoir une indemnité si l'évolution de leur traitement brut

indiciaire est inférieure sur 4 ans à celle de l'indice des prix à la consommation (IPC). Soit dit en passant, cet indice minimise l'inflation subie par les ménages : l'IPC harmonisé reflète mieux l'inflation subie par les ménages.

Les agents qui ont gardé le même indice (notamment ceux qui plafonnent au dernier échelon de leur catégorie) perdront donc en pouvoir d'achat, car les hausses de la valeur du point d'indice sont inférieures à l'inflation.

Cette suspension intervient à un moment critique, dans un contexte où le salaire net des



fonctionnaires baisse. Le salaire net moyen dans la fonction publique d'État a baissé de 2,2 % en 2022 (si on prend comme déflateur l'IPC), et même de 2,9 % en prenant l'IPCH comme déflateur. Entre 2010 et 2022, le salaire net moyen a baissé de 5 % si on prend comme déflateur l'IPCH. Autrement dit, la progression à l'ancienneté et les promotions



n'ont pas compensé la perte de pouvoir d'achat du point d'indice.

Pour toutes ces raisons, le non-versement de la GIPA est scandaleux.

Mettre fin au génocide en cours à Gaza : une urgence absolue

Depuis plus d'un an, le gouvernement israélien commet un génocide à Gaza, comme l'affirme par exemple Amos Goldberg, historien israélien et titulaire de la chaire d'études sur la Shoah de l'Université hébraïque de Jérusalem (1). Et désormais, c'est le Liban qui est envahi jusque dans sa capitale, et pilonné méthodiquement. Cela se fait avec la complicité de l'Occident et de notre gouvernement. En effet, contrairement à ce qu'a pu dire Macron, la France continue de livrer des composants d'armement à Israël (comme le montrent les enquêtes de Disclose ou les données

Le gouvernement augmente les plus bas salaires de la fonction publique... de 6 centimes !

Qui a dit que le gouvernement refusait toute revalorisation du salaire des fonctionnaires ? Certainement pas Sud ! Le gouvernement a décidé de revaloriser le traitement d'environ 230 000 agents publics de 6 centimes au 1er novembre 2024.

Pourquoi cette hausse ? Parce que le Smic a été revalorisé de 2 % au 1er novembre, ce qui le porte à 1 801,80 euros bruts mensuels. Or, le minimum de traitement des fonctionnaires, fixé à 1 801,74 euros, était jusqu'alors inférieur de 6 centimes au futur montant du smic. Les agents publics ne pouvant être payés sous le smic, le traitement de ces fonctionnaires a été rehaussé de 6 centimes, et pas un de plus ! Loin d'être une bonne nouvelle, cette hausse est ainsi le symptôme de l'appauvrissement d'une part croissante de nos collègues de la fonction publique.

Comble de la mesquinerie : une « indemnité différentielle », c'est-à-dire une prime, leur sera versée plutôt qu'une hausse du salaire de base. Autrement dit, elle ne sera pas prise en compte pour la retraite. À votre bon cœur !

d'enquêtes compilées par Stop Arming Israël, Collectif né en novembre 2023 suite à un appel à l'aide des syndicats palestiniens).

Malgré l'émission d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale contre Benjamin Netanyahu, l'État d'Israël ne fait l'objet d'aucune sanction. Aucune leçon de l'histoire n'est tirée. Les médias dominants ouvrent grand leurs antennes à ceux qui font l'apologie de ce génocide, et calomnient ceux qui s'y opposent. L'accusation d'antisémitisme est brandie pour tétaniser et intimider (2).

De plus en plus de personnes sont scandalisées par ce qui se passe à Gaza et au Liban, mais aussi par la complicité de notre gouvernement et son traitement abject dans les médias. De nombreux signes l'attestent comme le fait que le stade de France était aux trois quarts vide lors de la rencontre France – Israël, alors qu'une brochette de politiciens (Macron, Barnier, Sarkozy, Hollande, Valls...) s'affichait lamentablement dans le stade en soutien à Israël.

Il est hors de question de nous taire. Nous sommes fiers d'avoir organisé il y a quelques mois une réunion avec Alain Gresh, spécialiste de la région, malgré la volonté de la secrétaire générale de l'Insee de l'interdire au nom du fait que ce ne serait pas une question « syndicale ».



Les syndicats ont pourtant toute leur place dans les luttes internationales. Les syndicats palestiniens ont appelé depuis près d'un an l'ensemble des syndicats européens à lutter contre le soutien de leurs pays aux massacres menés par Israël. Le 18 octobre dernier, des dizaines de membres d'un syndicat grec de dockers ont ainsi bloqué, au port

du Pirée, le chargement de 21 tonnes de munitions à destination d'Israël.

Nous avons besoin d'amplifier la mobilisation pour imposer des sanctions à Israël : sans le soutien de l'Occident, Israël sera obligé d'arrêter son entreprise génocidaire. Dans le monde entier, la jeunesse a montré la voie. Nous appelons de nos vœux un front uni des associations, syndicats et partis du mouvement ouvrier pour construire cette mobilisation.

(1) Local Call, 17 avril 2024. « Oui c'est un génocide »

Le Monde, 29 octobre 2024, entretien. « Lorsque l'on a autant de preuves, nous devons prendre le risque de dire que l'on est face à un génocide, avant même la décision de justice, sinon quel est l'intérêt d'avoir étudié la notion de génocide si c'est pour dire seulement de manière rétroactive : "Ah oui, il s'agissait bien d'un génocide" ? »

(2) Dernier exemple notable, le traitement par les chaînes d'information en continu du match Ajax/Maccabi Tel-Aviv, à Amsterdam le 7 novembre dernier. Après avoir diffusé durant une semaine des images d'un « pogrom », supposées montrer des supporters israéliens tabassés au sortir du stade, BfmTv a publié un rectificatif annonçant que ces images montraient des hooligans de l'extrême droite israélienne poursuivant un homme dans les rues.

Méli-mélo : jeu-concours de l'automne

Nous avons consciencieusement écouté notre directeur général au micro de l'émission « Entendez-vous l'écho » sur France Culture le 6 septembre, et lu avec assiduité sa longue interview de rentrée dans le journal Les Échos (1er septembre). Nous avons prévu de vous en faire un compte-rendu. Malheureusement, au moment de la rédaction, ses citations se sont mélangées à celles de Patrick Martin, président du Medef (interview du 22 octobre sur BFM TV). Saurez-vous retrouver à qui appartiennent ces citations ?

1. « Il faudra bien poursuivre d'une manière ou d'une autre [...] la consolidation budgétaire »

Note de Karine Berger sur les autorisations de cumul

Dans sa note de septembre 2024, Karine Berger écrit : « pendant des vacances d'enseignements en économie, un agent de l'Insee ne peut pas remettre en cause dans son enseignement, par exemple, les méthodes, le fonctionnement ou le sérieux des productions de l'Insee ». À l'heure où l'Insee souhaite aiguïser l'esprit critique des élèves français pour développer leur culture statistique, il est ironique que la secrétaire générale estime que les seules personnes ne pouvant exercer cet esprit critique soient... les agents de l'Insee.

2. « Le coût du travail en France est supérieur à ce qu'il est dans les autres pays, donc on a un enjeu de compétitivité »
3. « Ce qui est certain, c'est qu'il n'y aura pas d'augmentation de salaires »
4. « Il peut y avoir des arbitrages entre la croissance et l'aversion au risque »
5. « Il faut raison garder, nous sommes parfaitement conscients qu'il faut rétablir les finances publiques »
6. « Il n'y a pas d'anomalie dans le partage de la valeur ajoutée »

Les citations 1, 4, 6 sont de Tavernier ; les 2, 3, 5 du Medef.

Campagne de mobilité des A : la direction veut se donner les moyens de virer les agents de leur poste même quand ils ne trouvent aucun poste de leur choix

Pendant longtemps, il y avait une jurisprudence : chacun pouvait s'inscrire dans la campagne de mobilité et émettre des choix sans crainte. En cas de non-affectation sur un poste de sa liste, on avait la garantie de rester sur son poste. Mais lors des dernières campagnes, certains agents ont fait une découverte malheureuse : la direction les avait déjà remplacés sur leur poste sans qu'ils ne soient affectés ailleurs, les obligeant ainsi à accepter des postes qu'ils n'auraient pas acceptés autrement.

Dorénavant, la direction officialise ce qu'elle avait déjà commencé à mettre en pratique. En effet, avant de rendre sa liste de choix, chaque agent doit désormais confirmer ou non qu'il reste dans la campagne. S'il fait le choix de rester dans la campagne, il prend le risque que l'administration le remplace sur son poste, même s'il ne trouve aucun poste qui lui convient.

Nous dénonçons cette déstabilisation des agents, qui ne peut que causer de la souffrance psychologique. Elle aura par ailleurs des effets pervers, car cela pousse les agents à ne pas s'inscrire dans la campagne ou à s'en retirer s'ils pensent courir le risque de se retrouver sur un poste qui ne leur convient pas.



N'hésitez pas à nous contacter



Nous contacter et suivre notre actualité :
Mail de la section DG : :DG75-Syndicat SUD
Site national : <http://www.sudinsee.org/>